

**Commissaires aux comptes :**

**Sabrina BADUEL GINIOUX**

sbaduel@innoliance.fr  
1100088968

**Catherine DELPUECH-GALERY**

cdelpuech@innoliance.fr  
81000190

**Christophe BERTRAND**

cbertrand@innoliance.fr  
1100016872

**Manager audit :**

**Catherine BERTRAND**

## CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

**Association loi 1901**

Siège social : 2 Place des Ecoles  
NAUCELLES (CANTAL)



## RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

à l'Assemblée Générale annuelle du 6 juin 2019

Exercice : du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

**Cabinet**

**INNOLIANCÉ CBA**

**INNOLIANCÉ**  
PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

3, rue du 11 Novembre

15000 AURILLAC

Tél : 04.71.64.94.94

Fax : 04.71.64.04.09

accueil@innoliance.fr

SARL au capital de 96940 €

RCS d'Aurillac 343998530000 53

APE 6420Z 4100027092



INNOLIANCÉ CBA : 3, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC  
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom  
N° d'inscription : 4100027092 - Mail : accueil@innoliance.fr  
Membre du groupement France Défi

**Commissaires aux comptes :**

**Sabrina BADUEL GINIOUX**

sbaduel@innoliance.fr  
1100088968

**Catherine DELPUECH-GALERY**

cdelpuech@innoliance.fr  
81000190

**Christophe BERTRAND**

cbertrand@innoliance.fr  
1100016872

**Manager audit :**

**Catherine BERTRAND**

## **CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTRE**

**Association loi 1901**

Siège social : 2 Place des Ecoles  
NAUCELLES (CANTAL)



### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**à l'Assemblée Générale annuelle du 6 juin 2019**

**Exercice : du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018**

**Cabinet**

**INNOLIANCÉ CBA**

**INNOLIANCÉ**  
PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

**3, rue du 11 Novembre**

**15000 AURILLAC**

**Tél : 04.71.64.94.94**

**Fax : 04.71.64.04.09**

**accueil@innoliance.fr**

**SARL au capital de 96940 €**

**RCS d'Aurillac 343998530000 53**

**APE 6420Z 4100027092**



**INNOLIANCÉ CBA : 3, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC**  
**Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom**  
**N° d'inscription : 4100027092 - Mail : accueil@innoliance.fr**  
**Membre du groupement France Défi**

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31/12/2018**

---

Aux membres de l'association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTHRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre

jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'assurance que les fonds publics perçus ont bien été comptabilisés et utilisés en conformité avec les conventions signées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 17 avril 2019.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne

sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Aurillac, le 23 mai 2019

*Le Commissaire aux comptes,*  
**INNOLIANCE CBA**

**Catherine DELPUECH-GALERY**  
**EXPERT COMPTABLE**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
3, rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 04 09

## Centre Social Vallée de l'Authre Association

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres Immobilisations Incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	4 213	4 213		150
	TOTAL	4 213	4 213		150	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	3 510 69 342	16 984	3 510 52 357	9 614
TOTAL	72 853	16 984	55 868	9 614		
Immobilisations financières	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres Immobilisations financières					
TOTAL						
Total I		77 067	21 198	55 868	9 764	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commande					
Créances	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	11 198 74 297	561	10 637 74 297	12 162 61 504	
TOTAL	85 495	561	84 934	73 666		
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	39 843		39 843	63 442	
Total II		125 339	561	124 778	137 109	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		202 406	21 760	180 646	146 873	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

**INNOLIANCE CBA**  
 Expertise comptable - Audit - Conseil  
 3 rue du 11 Novembre - 15000 AJRILLAC  
 Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65  
 E-mail : accueil@innoliance.fr

## Centre Social Vallée de l'Authre Association

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv. biens renouvelables)	42 583	42 583
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	41 463	39 577
	Résultat de l'exercice	1 237	1 885
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	38 759		
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
<b>Total I</b>		<b>124 043</b>	<b>84 046</b>
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
<b>Total II</b>			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 274	42 248
	Dettes fiscales et sociales	16 328	20 364
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		214
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
<b>Total III</b>		<b>56 603</b>	<b>62 827</b>
Écart de conversion passif IV			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>180 646</b>	<b>146 873</b>
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	56 603	62 827
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

**INNOLIANCE CBA**  
 Expertise comptable – Audit – Conseil  
 3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC  
 Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65  
 E-mail : [accueil@innoliance.fr](mailto:accueil@innoliance.fr)



## Centre Social Vallée de l'Authre Association

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

\* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent		
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : Biens				
	Services liés à des financements réglementaires	2 062	19 007		
	Autres services	163 383	149 734		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation )	<b>165 445</b>	<b>168 742</b>		
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Cotisations	2 186	2 149		
	Dons				
	Legs et donations				
	Subventions d'exploitation	229 257	191 009		
	Produits liés à des financements réglementaires				
Ventes de dons en nature					
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	17 924	21 124			
Autres produits	84 575	95 798			
<b>Total des produits d'exploitation I</b>		<b>499 389</b>	<b>478 824</b>		
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	44 867	39 246	
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)	159 355	148 626		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 894	3 382		
	Salaires et traitements	160 131	143 208		
	Charges sociales	46 139	40 962		
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	4 877	5 769
	d'exploitation	• sur actif circulant : provisions	provisions		252
	• pour risques et charges : provisions				
Subventions accordées par l'association					
Autres charges	84 923	94 567			
<b>Total des charges d'exploitation II</b>		<b>504 190</b>	<b>476 015</b>		
<b>Résultat d'exploitation - (I-II)</b>		<b>-4 800</b>	<b>2 808</b>		
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés	III			
	Déficits ou excédents transférés	IV			
Produits financiers	Produits financiers de participations				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	229	279		
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers V</b>		<b>229</b>	<b>279</b>		
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières VI</b>					
<b>Résultat financier - (V-VI)</b>		<b>229</b>	<b>279</b>		
<b>Résultat courant avant impôt - (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>-4 570</b>	<b>3 088</b>		
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier				

## Centre Social Vallée de l'Authre Association

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017  
 \* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 808	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels VII		5 808	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 203
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VIII			1 203
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		5 808	1 203
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits ((+III)+V+VII+XI) XIII		505 428	479 104
Total des charges ((II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		504 190	477 218
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		1 237	1 885
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

# Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2018

Centre Social Vallée de l'Authre  
ASS

**INNOLIANCE CBA**  
Expertise comptable – Audit – Conseil  
3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC  
Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65  
E-mail : [accueil@innoliance.fr](mailto:accueil@innoliance.fr)

## Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Actif circulant / dépréciations	7
2.3	Fonds associatifs	7
2.3.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	7
2.3.2	Le résultat de l'exercice	8
2.3.3	Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs	8
2.4	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	8

**INNOLIANCE CBA**

Expertise comptable – Audit – Conseil  
3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC  
Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65  
E-mail : [accueil@innoliance.fr](mailto:accueil@innoliance.fr)

## 1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

## 2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

---

**INNOLIANCE CBA**

Expertise comptable – Audit – Conseil  
3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC  
Tél 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65  
E-mail : [accueil@innoliance.fr](mailto:accueil@innoliance.fr)

**2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)**

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
			Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I				
	Autres immobilisations incorporelles Total II	4 214			4 214
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	3 511	-	3 511
	Install. générales, ag. Am. divers	1 109	5 836	868	6 077
	Matériel de transport	25 255	26 038	25 255	26 038
	Mat bur., informatique, mobilier	24 427	15 597	2 796	37 228
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	<b>Total III</b>	<b>50 792</b>	<b>50 982</b>	<b>28 920</b>	<b>72 853</b>
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-
	<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Total général</b>	<b>55 006</b>	<b>50 982</b>	<b>28 920</b>	<b>77 067</b>

## 2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I				
	Autres immobilisations incorporelles Total II	4 064	160		4 214
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	964	145	868	241
	Matériel de transport	23 361	1 867	25 214	14
	Mat. bur., informatique, mobilier	16 852	2 674	2 796	16 730
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	41 178	4 686	28 878	16 985
	<b>Total général</b>	<b>45 242</b>	<b>4 836</b>	<b>28 878</b>	<b>21 199</b>

**INNOLIANCE CBA**  
 Expertise comptable – Audit – Conseil  
 3 rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC  
 TEL 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65  
 E-mail : accueil@innoliance.fr



## 2.2 Actif circulant

### 2.2.1 Actif circulant / dépréciations

Rubriques	Situations et mouvements			
	(A) Dépréciations au début de l'exercice	(B) Augmentations : dotations de l'exercice	(C) Diminutions : reprises de l'exercice	(D) Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	-	-	-	-
Usagers	1 002	-	441	561
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 002</b>	<b>-</b>	<b>441</b>	<b>561</b>

## 2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit. L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

### 2.3.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise	84 046	39 997		124 043
Écarts de réévaluation				
Réserves				

### 2.3.2 Le résultat de l'exercice

Il se compose de 1 237, résultat définitivement acquis à l'organisme.

### 2.3.3 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'association (acquis à l'organisme : Fonds Propres)		41 463
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- À l'exercice		
- Aux exercices ultérieurs		
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		
	<b>Solde</b>	<b>41 463</b>

## 2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	11 199		
	Autres	74 297		
Charges constatées d'avance		-		
<b>TOTAL</b>		<b>85 496</b>		

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		40 274			
Dettes fiscales et sociales		16 329			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		-			
Produits constatés d'avance		-			
<b>TOTAL</b>		<b>56 603</b>			

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	